

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Journée Internationale de la Francophonie le 20 mars :
quelles sont les 10 fautes les plus souvent commises par les francophones ?**

Frantastique, le cours d'orthographe en ligne - conçu par Gymglish - aux 300 000 utilisateurs, a compilé les 10 erreurs qui donnent du fil à retordre aux locuteurs francophones. Orthographe, conjugaison, grammaire, syntaxe : quelles sont les fautes les plus récurrentes commises en français ? À l'occasion de la Journée Internationale de la Francophonie, Frantastique lève le voile.

1) L'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir

Le participe passé est employé avec l'auxiliaire être ou avoir dans la conjugaison des temps composés, le plus souvent pour exprimer une action passée. Rappel : Le participe passé ne s'accorde jamais avec le sujet quand on emploie l'auxiliaire avoir.

- *Elle a rencontré une célébrité.*
- *Ils ont fini la bouteille.*

Mais le participe passé s'accorde avec le complément d'objet direct (COD) quand il est placé avant le verbe :

- *Mes enfants, je les ai aimés plus que tout au monde.* Le COD les, ici masculin pluriel, est placé avant ai aimé.
- *J'ai perdu ma fille. Je l'ai perdue.* Le COD l' ici féminin singulier, est placé avant ai perdu.

Exception : Quand le participe passé de faire est suivi d'un infinitif, il ne s'accorde jamais.

- *Il a fait faire ces portraits de sa famille. Il les a fait faire.*
- *Elle a fait tomber la bouteille. Elle l'a fait tomber.*

Remarque : Un COD est un complément direct, sans préposition après le verbe. Si un COI (complément d'objet indirect, avec préposition) est avant l'auxiliaire avoir, il n'y a pas d'accord.

- *Ils ont fini la bouteille Ils l'ont finie.* L'est COD.
- *J'ai vu six films hier. Ils étaient très bien. Les six films que j'ai vus hier étaient très bien.* Que est COD.
- *J'ai parlé à mes frères et sœurs. Je leur ai parlé.* Leur est COI, pas d'accord.

2) É ou er ? infinitif vs participe passé

On utilise l'infinitif (-er) :

> après une préposition : de, à, pour, par, etc.

- *Muriel et Marcel n'arrêtent pas de parler.*
- *Tu seras là pour m'aider ?*

> après un autre verbe (conjugué ou non)

- *Tu viens manger à la maison ?*
- *Il ne faut pas le laisser aller se baigner tout seul.*

> après ne pas

- *Ne pas cracher*

On utilise le participe passé (-é, -ée, -ées, -és) :

> après les auxiliaires être ou avoir

- *Victor Hugo a été décongelé.*

· *Vous êtes bien arrivés ?*
> quand il s'agit d'un adjectif

- *Je suis fatigué.*
- *Ils restent étonnés.*

3) Futur ou conditionnel ?

Le futur simple exprime une action à venir.

- *Demain, j'irai au zoo.*
- *Elle verra ses grands-parents pendant les vacances.*

Le conditionnel présent exprime une hypothèse, un souhait ou une condition.

- *Si tu allais à l'école, tu serais moins bête.*
- *Je mangerais bien une autre part de gâteau.*

4) Tu à l'impératif

À l'impératif présent, les verbes en -er conjugués à la 2e personne du singulier (tu), ne prennent pas de -s à la fin. Le verbe aller suit cette règle.

- *Tu manges. Mange !*
- *Tu écoutes. Écoute !*
- *Tu vas chez le docteur. Va chez le docteur !*

Les verbes ouvrir, offrir, souffrir, couvrir et cueillir suivent la même règle, donc sans -s.

- *Tu ouvres. Ouvre !*
- *Tu offres. Offre !*
- *Tu cueilles. Cueille !*

Pour les autres verbes, on conserve le -s.

- *Tu fais. Fais !*
- *Tu prends. Prends !*
- *Tu vois. Vois !*

5) Je au présent

Conjugués avec je, les verbes en -er (1er groupe) se terminent toujours par un -e, jamais par un -s au présent.

- *Je mange, je chante, je fume.*
- *Attention ! Aller est un verbe irrégulier : Je vais.*

6) Les verbes pronominaux

Les verbes pronominaux sont les verbes avec le pronom se. Se lever, se laver, se tromper, etc.

Le pronom se se décline selon le sujet et se place toujours avant le verbe. Les verbes pronominaux sont souvent utilisés pour les activités quotidiennes :

- *Charles se lève à 7 heures, il se douche et se brosse les dents.*

À la forme négative, le pronom réfléchi reste devant le verbe.

- *Je ne me lave pas souvent.*
- *Tu ne te trompes jamais.*

7) L'orthographe des chiffres et des nombres

Pour les nombres qui se terminent par 1, on utilise et :

- *vingt et un (21)*
- *cinquante et un (51)*

Sauf pour ces 2 nombres :

- *quatre-vingt-un (81)*
- *quatre-vingt-onze (91)*

Cent et vingt s'accordent s'ils sont multipliés et lorsqu'il n'y a pas de nombre après. Dans le cas contraire, ils sont invariables :

- *deux cents (200)*
- *huit cent quatre (804)*

- *quatre cent quatre-vingts (480)*
- *quatre cent quatre-vingt-quatre (484)*

Le nombre mille est invariable :

- *quatre mille (4000)*

Million et milliard sont des noms, ils prennent donc la marque du pluriel :

- *vingt millions (20 000 000)*

8) Ces, ses, c'est ou sait ?

Les mots ces, ses, c'est et sait se prononcent pareil mais n'ont pas la même orthographe, et surtout ils n'ont pas le même sens.

> C'est est utilisé devant un nom, un pronom ou un adjectif pour présenter, indiquer, montrer (contraction de cela + est).

- *C'est une belle voiture !*
- *Qui a fait ça ? – C'est moi !*

Ces est un adjectif démonstratif pluriel.

- *Ces chaussures sont trop petites.*
- *Tu me passes ces papiers-là ?*

Ses est un adjectif possessif pluriel.

- *Victor a invité ses amis ce soir.*

(Je) sais et (il) sait sont des formes du verbe savoir au présent.

- *Je sais parler français.*
- *Gérard Therrien ne sait pas ce qui se passe sur Terre.*

S'est est utilisé dans la conjugaison des verbes pronominaux au passé composé.

- *On s'est bien marré non ?*
- *Muriel s'est fait mal au pied.*

9) C'est moi qui...

On utilise l'expression c'est (moi) qui + verbe pour insister sur le sujet. Le verbe s'accorde avec le pronom tonique (moi, toi, lui, etc.)

- *C'est moi qui ai gagné !*
- *C'est toi qui es là ?*
- *C'est lui qui travaille pour l'ONU*
- *C'est nous qui sommes arrivés les premiers*
- *C'est vous qui avez 8 chiens et 12 chats ?*
- *Ce sont elles qui sont les plus sympas*

10) La concordance des temps au passé

Après un verbe à l'imparfait ou au plus-que-parfait, le deuxième verbe de la phrase est :

> à l'imparfait quand les deux actions sont simultanées.

- *Je pensais qu'il n'aimait pas les asperges.*
- *Elle avait compris qu'il venait.*

> au plus-que-parfait pour une action qui a déjà eu lieu.

- *Ils croyaient que tu étais parti.*
- *Nous n'avions pas apprécié ce qu'il avait fait.*

Pssst : bonne nouvelle ! L'orthographe française, certes compliquée, suit typiquement la règle des "80/20" : plus de 80% des fautes concernent moins de 20% des points. La tâche n'est pas si immense qu'elle ne le paraît pour se remettre à niveau !

Contacts presse

Anne-Laure Marin : 07.69.95.64.68 / annelaure@agence-initiale.fr

Mathilde Beau : 07.66.42.22.41 / mathilde@agence-initiale.fr